



COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 12 septembre 2025

Présents : Pierre Guillaume, Jean-Luc, Jean, Dominique, Jean-Pierre, Jean-Pascal, Charles, Pierre Guilbot, Richard, Bruno Bodin, Pascal

Excusés : Sébastien, J Claude, Guy.

1/POINT FINANCIER ET BILAN ACTIVITES AEROCLUB DU BOCAGE

Au 12 septembre 2025

Finances :

Comptes courants **5657.02 €**
Comptes Livret : **66720.53€** } **TOTAL : 62185.79€**
Comptes pilotes : - **10191.76€**

Grosses dépenses à venir : essence UL91 : achat à réaliser en fonction des variations de prix.
Grosses dépenses depuis dernier bureau : assurance 1984.87€ avion + 992.44€ ULM soit 2977.31€
Prêt Kit ULM : Reste 8160.73€ à rembourser en 27 mensualités de 305.43€ jusqu'au 5/12/2027

Bilan comptes pilotes : + 10191.76€

Solde positif	52 membres	pour + 10645.22 €
Solde à zéro	6 membres	pour 0 €
Solde entre 0 et -150€	4 membres	pour -159.46 €
Solde supérieur à - 150€	1 membre	pour -294.00 €, qui sera contacté par le président.

Heures de vol depuis le 1^{er} janvier 2025 : arrêté au 12/09/25

	Au 06/09/24	Au 05/09/23
OCEANAIR Total : 239h48'	156h58	248h18
Double: 82h57'	68h17	99h00
Simple: 156h51'	88h41	149h18

ULM Total : 99h27'	189h02	177h18
Double: 07h57'	108h44	125h19
Simple: 91h30'	80h18	51h59

2/POINT INSTRUCTION

FRED : 8 élèves réguliers, 3 moins

1 élève bénéficiaire d'une bourse, financée par André BENAT, qui procrastine pour passer le théorique : il sera relancé par le président, car cette bourse sous-entend qu'il se donne les moyens de valider son PPL.

Une décision sera à prendre lors d'un prochain CA, en fonction de sa réponse.

Instruction ULM : Gérard SIMONET est reçu : il sera a priori prêt mi-septembre pour l'instruction, dès réception des papiers nécessaires.

On rappelle que les vols à frais partagés en ULM sont possibles, mais plus les baptêmes qui impliquent du fait de la modification de réglementation une avalanche de contraintes administratives...

3/POINT MECANIQUE

Océanair : visite 100h récente avec changement des paliers de profondeur. Le compas est à changer : verre cassé.

Réglage du train avant pour shimmy qui a maintenant disparu.

Le moteur est OK

Des vibrations du plancher en place droite ont été ressenties, d'origine inconnues mais qui n'ont pas d'incidence sur le vol.

L'achat d'un récepteur ADSL SUPER NEURONE, qui alerte sur les autres trafics y compris FLARM, est discutée : une réduction de 30% sera obtenue du fait d'achats groupés avec d'autres propriétaires.

Le CA émet un avis favorable pour l'achat et équipement d'EA, sous réserve de l'accord des instructeurs, et de modification du programme de formation. (on rappelle qu'il convient de continuer de regarder DEHORS, pour voir et éviter...)

Construction du Zenair : l'aile droite, la profondeur sont terminées, l'aile gauche est en route. L'arrivée de la cellule est prévue pour fin octobre.

Réparation SAVANAH, point assurance :

A la suite de son accident à l'atterrissement, le SAVANNAH a été livré dans l'Eure pour devis et réparation.

Les frais d'acheminement se montent à 450€.

Un devis (approximatif) de 17000€ a été produit, avec un délai de réparation à fin octobre. Le courtier a été contacté par Pierre : il y a une franchise de 1500€. Pierre n'est pas inquiet sur le renouvellement du contrat mais il y aura une perte de la ristourne de 800€.

A priori, pas de passage d'expert selon le réparateur : ce point reste cependant en suspend .

4/SECURITE DES VOLIS :

A la suite de l'accident du SAVANNAH, une discussion s'engage sur une proposition de renforcer la maintenance des compétences ULM en s'alignant sur les règles avion avec renouvellement de l'autorisation de vol après un vol en double, annuel ou biennal. Ce point sera discuté lors du prochain CA.

5/DOSSIER HANGAR :

Les hypothèses financières sont rappelées, avec un net avantage pour le projet de rallongement de l'existant, avec sol en enrobé, pour un montant de 139467,97€ avec une production vendue d'électricité de 212 780€, soit un solde de 73 312,03€ dont il faut déduire le coût de raccordement , entre 7000 et 15000€.

Bruno précise, après entretien avec les services de l'aagglo2B qu'il y a possibilité de garantie par l'agglo d'un prêt d'association. De plus cette garantie serait assortie de la perception par l'agglo des recettes de l'électricité produite, elles-mêmes garanties par le contrat initial.

La discussion s'engage sur **la poursuite de l'étude du dossier avec l'agglo** en précisant que le porteur du projet sera le club

Apres tour de table : 1 voix contre, les autres pour :

-l'extension sur l'existant pour augmenter le nombre de places notamment pour le ou les futurs avions du club, - (Jean nous dit que le RSA recherche un club pour prendre en charge un Kit de Zenair CH640 quadriplace) –

-que le coût net soit nul voire positif pour le club.

-et notamment que le projet soit entièrement financé par la vente d'énergie.

Prochaine Réunion de bureau le vendredi 10 octobre 18h.

Prochain CA 21 novembre 19h.

BONS VOL'S A TOUTES ET TOUS !!!!

Le Secrétaire,

Le Président,